SAINT ALBIN DE VAULSERRE

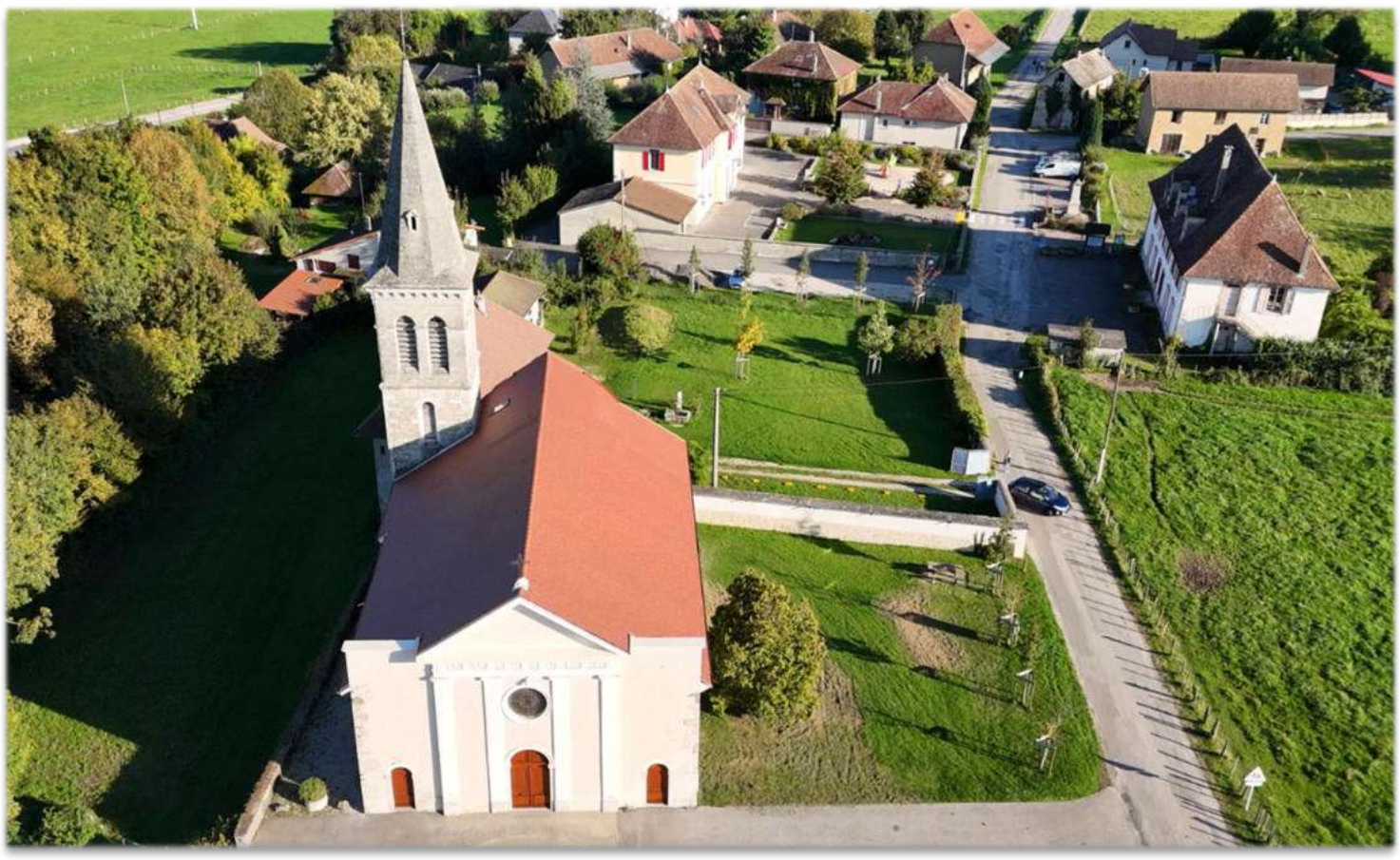

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2025

Le mot du maire

Chères Saint Albinoises et chers Saint Albinois,

Au nom de l'équipe municipale, je suis heureux de vous présenter, ainsi qu'à vos proches, nos vœux pour cette nouvelle année 2025 : des vœux de bonne santé, de bonheur, d'amitié et d'épanouissement personnel. Que cette année soit synonyme d'une vie meilleure pour tous.

En ce début d'année, je n'oublie pas celles et ceux qui nous ont quittés en 2024, ainsi que celles et ceux qui traversent des moments difficiles ou qui sont malades. Vous êtes dans nos pensées, et nous vous adressons tout notre soutien.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux nés, ainsi qu'aux nouveaux habitants qui rejoignent notre belle commune. Nous sommes ravis de vous accueillir parmi nous.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble des employés communaux et du personnel du SIVU de l'école des Trois Villages. Leur implication et leur dévouement tout au long de l'année sont essentiels à la vie de notre commune. Merci également aux enseignantes pour leur rôle déterminant dans l'éducation de nos enfants.

Un grand merci aux différentes entreprises qui collaborent avec nous et qui contribuent à la dynamique économique de notre village.

Enfin, j'adresse ma gratitude à chacun d'entre vous, habitants de Saint-Albin-de-Vaulserre. Votre présence, votre engagement et votre confiance sont les véritables moteurs de notre action. C'est grâce à vous que nous pouvons imaginer et réaliser un avenir meilleur pour notre territoire. Votre participation active est indispensable pour répondre à vos attentes et pour l'essor de notre village.

Je ne saurais oublier nos bénévoles, qui œuvrent au sein des associations communales et intercommunales. Grâce à leur passion et leur dévouement, notre village est animé par des projets et des événements qui rassemblent et créent du lien social.

L'organisation du comice agricole 2024 par Saint Albin et Saint Martin, les deux plus petites communes de l'ex-canton, a été une belle réussite ; nous avons montré que nous pouvions largement rivaliser avec des communes plus importantes. Sachant que nous avons expérimenté cette animation sur 2 jours au lieu de 3 jours. Un roi est arrivé parmi la reine et les dauphines. L'engagement d'environ 255 bénévoles motivés, engagés qui ont su créer une atmosphère chaleureuse et accueillante, permettant à tous les visiteurs de découvrir et d'apprécier la richesse de notre patrimoine. Ces 2 jours resteront gravés dans nos mémoires.

L'exercice des vœux est un moment privilégié pour faire le bilan de l'année écoulée, avec ses joies et ses défis. 2024 a été une année marquante, celle de la concrétisation de nos projets de mandat. Nous avons travaillé ensemble, et nous avons avancé sur de nombreux sujets.

Au niveau des travaux, dès le mois de février, nous avons entrepris le busage de la route du partage pour un montant de 13 724 € HT par l'entreprise Revaltech.

En mars, nous avons entrepris la réfection de la route du lotissement « Le Maréchal ». Ces travaux ont été confiés à l'entreprise « COLAS », qui a réalisé un travail de qualité, pour un coût de 38 608€ HT subventionné à 50 % par le département de l'Isère. Cette même entreprise a également réalisé les PATA (emplois) sur certaines routes en septembre 2024.

En mai et en août, l'entreprise « BURILLE » a effectué l'élagage et le fauchage des bords de routes. Cette même entreprise a curé certains fossés de la commune et arraché la haie de la cure.

Le mois de mars a été marqué par le projet d'envergure de la salle des fêtes et du vestiaire du foot :

- Désamiantage des toitures de la salle des fêtes et du vestiaire du foot.
- Le remplacement des tuiles par des bacs aciers isolés de 15 cm d'épaisseur.
- La mise en place de panneaux photovoltaïques de 36 KVa et 24 KWc sur le toit de la salle des fêtes.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de transition énergétique et de sobriété énergétique, témoignant de l'engagement de l'équipe municipale en faveur de l'environnement et des générations futures.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise « ETERA ». Le budget total de l'investissement est de **160 368€ HT.**

Les subventions d'environ 70% ne portent que sur le désamiantage et le changement des bacs aciers isolés soit 131 302€ HT, réparti de la façon suivante :

- la « Dotation de soutien à l'investissement local » DSIL 32825.50 € soit 25% subventionné par l'état.
- le Bonus Ruralité 40 000€ soit 30.5 % subventionné par la région Auvergne Rhône Alpes
- Isérenov' 16 000€ soit 12,2 % subventionné par le TE38 (Territoire énergie 38)
- Le fond de concours de 2 497 € subventionné par les VDD

Dépenses		Recettes	
Désamiantage : salle des fêtes et vestiaires	55 517,00 €	DSIL (ETAT)	32 825,50 €
Reprise de la couverture des vestiaires	16 404,00 €	Région	40 000,00 €
Reprise de la couverture de la salle des fêtes	59 381,00 €	TE38	16 000,00 €
Panneaux photovoltaïques	29 066,00 €	Interco VDD	2 497,00 €
		Total Subventions	**91 322,50 €**
		Autofinancement commune	69 045,50 €
Total HT	**160 368,00 €**	**Total HT**	**160 368,00 €**

Le reste d'environ 70 000€ HT sur nos fonds propres, intégrant le coût des panneaux photovoltaïques d'une valeur de 29 066 € HT. (Pas de subvention possible sur cette partie afin de pouvoir prétendre au tarif d'achat préférentiel d'EDF).

Cet été a été marqué par le deuxième projet de mandat, qui était la réfection de la toiture de l'église.

Grâce à cette collaboration entre l'équipe de « l'architecture Benone Christian », l'équipe de « Sainte-Marie Charpente » et l'équipe municipale, nous avons pu réaliser la réfection du toit de l'église.

Ce projet nous a coûté **216 034€ HT:**

- 18 000 € HT de maîtrise d'ouvrage
- 181 131.63 € HT pour la réfection du toit de l'église et le traitement de charpente.
- 6 323.90€ HT pour la réfection de la casquette au-dessus du parvis.
- 4 360€ HT pour le traitement de charpente du clocher.
- 2 868.50€ HT pour la remise en sécurité de l'escalier.
- 3 350€ HT pour la mise en place de grillage anti-pigeon dans le clocher.

Les subventions pour cette réalisation sont les suivantes :

- De 63600€ de la DETR «Dotation de soutien à l'investissement local» par l'état
- De 59 739€ par le département de l'Isère
- De 45 000€ par la région Auvergne Rhône Alpes, nous sommes toujours en attente du retour de la région.

Le reste soit environ 47 695€ HT ou 92 695€ HT sur nos fonds propres

Un soutien s'élevant à environ 80% du montant total des travaux.

Depuis octobre, les travaux ont commencé pour la création d'un poste de refoulement et d'un bassin d'orage pour la mise en conformité de l'assainissement, ils sont réalisés par le SIEGA à côté de la ferme du plan.

Nous avons eu la création d'une nouvelle association « FC SAV » équipe féminine de foot à 8 ; nous sommes heureux de faire revivre le terrain de foot de Saint Albin, pour les accueillir, nous avons réalisé quelques investissements :
Nous avons fourni la peinture pour la rénovation des vestiaires, peinture qui a été réalisée par le FC SAV.
Création d'un vestiaire arbitre avec des travaux de :

- électricité, réalisés par IT'ELEC pour un coût de 1175 € HT
- création et rénovation de deux portes réalisées par l'entreprise GRISSEMANN « découp'bois » pour un coût de 1610€ HT
- création d'une douche réalisée par l'entreprise « Vagnon père et fils » pour un coût de 1928 € HT

L'achat de 2 cages de foot pour un montant de 2169 € HT
L'installation des cages et divers travaux ont été réalisés par la commission travaux de la commune.
Nous avons aussi investi dans une tondeuse auto-portée pour l'entretien du terrain mais pas uniquement, aussi pour permettre aux locataires de la salle des fêtes d'utiliser le terrain autour de la salle tout au long de l'année.
Nous souhaitons au FC SAV longue vie et beaucoup de victoires.

Le gros projet depuis le début du mandat, c'était la réhabilitation de l'hospice, enfin cela se concrétise. La commune ne pouvait pas réaliser ce projet en son nom (une commune n'est pas un bailleur), nous avons signé le 26 septembre 2024, un bail à réhabilitation avec la société SOLIHA BATI pour une durée de 45 ans; à la fin de ce bail, le bâtiment reviendra à la commune en bon état d'usage et elle en reprendra la gestion.

Ce projet de réhabilitation est la création de 5 logements (2 T2, 1 T3 et 2 T4).

L'objectif est de ramener de la population dans le cœur du village, la location permettra un « turnover » pour faire vivre notre école des 3 Villages de Saint Jean d'Avelanne et refléter notre engagement à œuvrer pour la pérennité de notre patrimoine communal.
Les travaux ont débuté en novembre et devrait être terminé fin d'année 2025.

Au niveau de la fibre, depuis le temps que nous l'attendions, 96% des habitations sont éligibles à la fibre sur la commune de Saint Albin de Vaulserre depuis le mois de décembre.

Au niveau du SIVU pour l'école des 3 Villages,

- En mai 2024 : un chemin d'accès pour la rentrée et la sortie des élèves des classes primaires côté parking de l'école, avec une zone végétalisée côté cour maternelle a été réalisé par l'entreprise CACEM de St Béron pour un montant de 28 582 € HT

- En juillet 2024 : Fourniture et pose de volets roulants devant les parties vitrées fixes sur l'ensemble des 7 classes par la société BORELLO de St Clair de la Tour pour la somme de 6 283 € HT

- En août 2024 : Remplacement de la pompe à chaleur air/eau avec désembourbage de l'ensemble des planchers chauffants a été réalisé par l'entreprise AEROTEC de Saint Jean d'Avelanne pour un montant de 50 422 € HT
- Sur fin d'année : il est prévu la pose de panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation pendant les 36 semaines de scolarité et une revente en période de congés, ces travaux seront réalisés par l'entreprise GAUDET Electricité de Pressins pour une somme de 36 148 € HT.

Pour nos ainés, nous avons pu maintenir le traditionnel repas, pour ceux qui ne pouvaient être présents, nous leur avons distribué un colis de Noël.

Au niveau Budget, nous avons souscrit à un crédit de 130 000 € sur 15 ans, je vous rappelle que dans ce mandat, 2 crédits se terminent : celui de la traversée du village et celui de la toiture de la grange.
Dans le cadre aussi de la réalisation de notre budget, nous avons débloqué un crédit en attente du FCTVA de 90 000€ sur 2 ans, pour permettre d'attendre le payement de subvention et le remboursement de la TVA concernant nos deux grands projets de l'année. Nous attendons environ 150 000€ de subvention que nous avons dû avancer en trésorerie.

Parlons maintenant des projets **de 2025** :

- La fin de la réhabilitation de l'hospice.
- Le changement de notre application « commune connectée » par l'application « Illiwap », cette nouvelle application apporte des services supplémentaires, et cette application a été choisie par l'intercommunalité et nous avions la possibilité de l'utiliser au niveau de la commune gratuitement. Nous vous informerons de la date de la mise en place, dans un premier temps nous maintiendrons les 2 applications pour vous permettre de télécharger Illiwap.
- Nous avons aussi conventionné avec la mutuelle « Entre nous » pour proposer aux habitants, aux artisans et aux employés de Saint Albin de Vaulserre, la possibilité d'adhérer à une mutuelle communale, qui devrait améliorer votre pouvoir d'achat, dans ce cadre, nous vous invitons à une réunion public à la salle des fêtes de Saint Albin de Vaulserre le 27 février 2024 à 17h, l'entreprise vous présentera cette mutuelle.
- L'enrobé de la route du partage.
- La rénovation énergétique de notre logement communal « la petite gare »
- Le dernier gros projet, nous avons lancer l'appel d'offre en décembre pour trouver un maitre d'œuvre pour la :
  - Rénovation des deux anciens garages en vue de leur réhabilitation en salle des associations à côté de la mairie.
  - Réhabilitation de l'ancienne grange de l'hospice en local technique au RdC et en appartement au 1er étage
- La création d'un parking en face de l'hospice dans le jardin de la cure pour augmenter les places de stationnement.

Dans le cadre de ma candidature pour le prochain mandat, en 2026, afin de poursuivre les actions entreprises et mettre en place de nouveaux projets pour le bien de tous, j'encourage les personnes intéressées à intégrer ma liste et de me faire part de leur ambition, que ce soit pour apporter des idées novatrices, des compétences particulières ou simplement pour s'investir dans la commune. Je souhaite rassembler des personnes dynamiques et engagées afin de construire une équipe solide et représentative de la diversité de la commune. J'insiste sur la nécessité de travailler main dans la main pour relever les défis actuels et futurs, et assure que la porte de mon bureau est ouverte à tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans la commune. Ce nouveau mandat aura comme principal projet, au vue de l'entente avec Michel Reynaud, maire de Saint Martin de Vaulserre pendant ce comice 2024, et en accord avec lui, ce sera la fusion de nos deux communes, nous sommes convaincu de l'avantage de cette fusion.

Je souhaite remercier les Adjoints Karine, Marc, Gilbert, les conseillers Estelle, Léa, Maryline, Christian, Fabien et les agents municipaux Céline et Paul très volontaires qui m'ont accompagné et soutenu tout au long de l'année. Sans eux, tout cela ne serait pas possible.

Le bulletin sera distribué fin janvier.

En cette nouvelle année, nous poursuivrons nos efforts pour continuer à faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025,

remplie de joie, de réussite et de prospérité.

Le budget : réalisé 2024

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

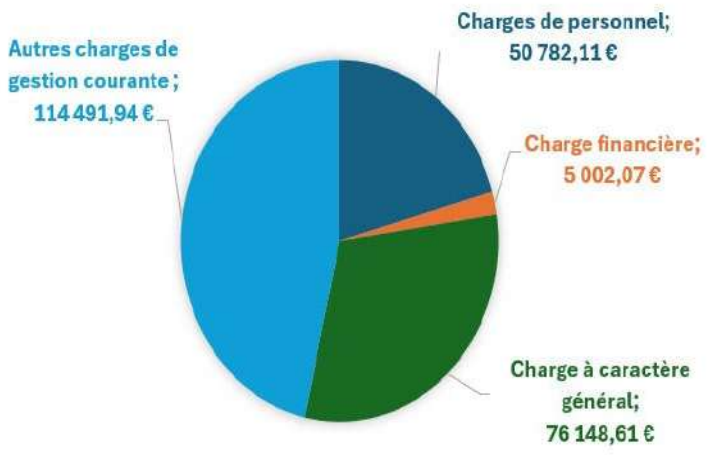

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

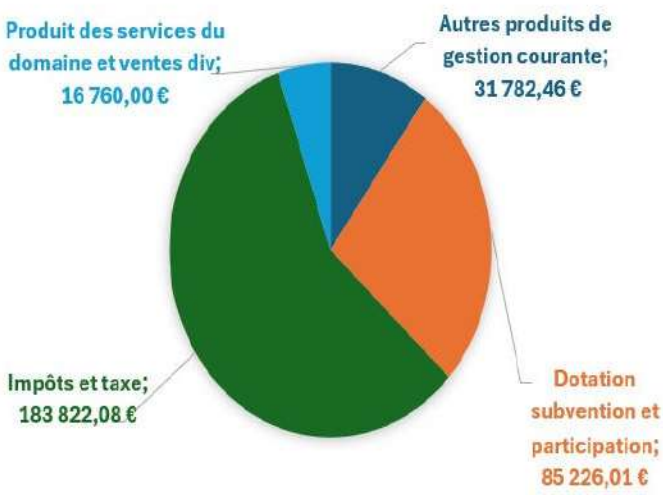

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

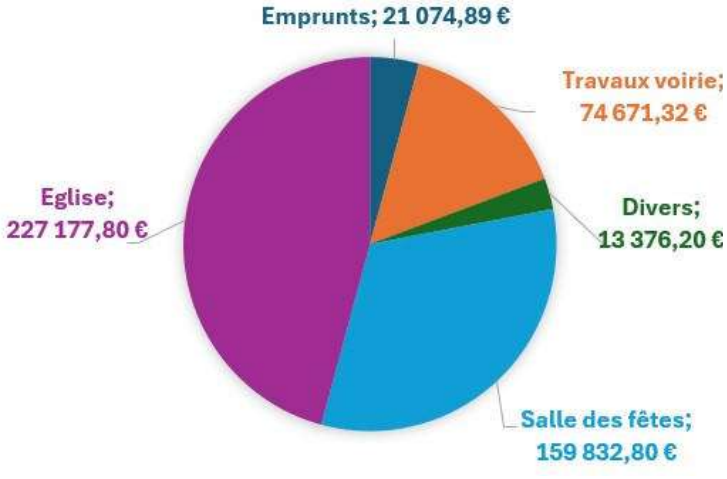

RECETTES D'INVESTISSEMENT

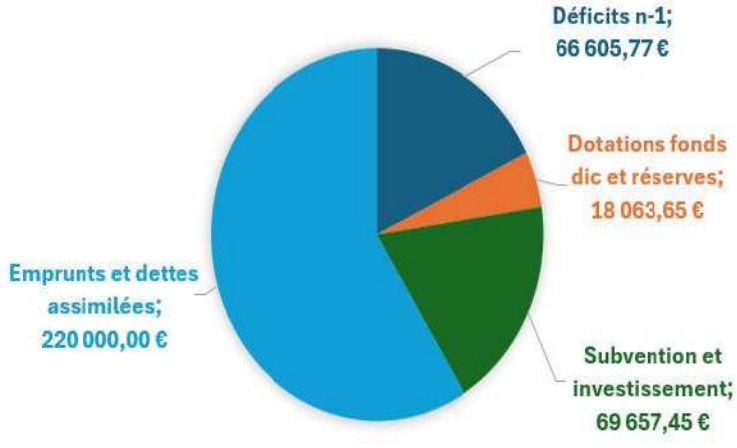

Vie Municipale

6 janvier 2024 : Vœux du maire (Elus et agents)

13 janvier 2024 : Sainte Barbe du SDIS Pont de Beauvoisin

6 et 9 avril 2024 : nettoyage et broyage de printemps

8 mai 2024 : Commémoration & Remise des médailles honorifiques aux adjoints honoraires :

- Renée Chaboud
- René Liatard
- Yves Clauzon

11 Novembre 2024 : Commémoration

30 Novembre 2024 : Distribution des colis.

1 Décembre : Repas des ainées.

Les travaux 2024

Gilbert LONGO (Adjoint référent)

Février : Busage route du partage par l'entreprise Revaltech

Mars : Enrobé lotissement Le Marechal par l'entreprise Colas

Mars : Salle des fêtes et vestiaire foot, désamiantage, pose toiture bacs aciers, et photovoltaïque sur la salle des fêtes par l'entreprise ETERA

Juillet : Réfection de la toiture de l'église par l'entreprise Sainte-Marie Charpente

Septembre : Débouchage canalisation et remise à niveau regard route de Bonne Blanche par l'entreprise Revaltech

Septembre : PATA (emplois) par l'entreprise Colas

Novembre : Curage de certains fossés par l'entreprise BURILLE

Octobre : SIEGA travaux poste de refoulement et bassin d'orage, mise en conformité d'assainissement

Novembre : Arrachage de la haie de la cure par l'entreprise BURILLE

Novembre : Clôture de la cure par l'entreprise ESPACS

Rappel : civisme et règles de bon voisinage.

Collecte des ordures ménagères : Ramassage des poubelles le lundi à partir de **13 h** (horaire d'hiver) et **20 h** (horaire d'été), les bacs devront être rentrés le mardi matin au plus tard, afin de libérer l'espace public (trottoir, …).

Bruit :

- *particuliers* : les matériels et autres outils bruyants, sont tolérés (article R1334-31) les jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h à 19h30** ; le samedi de **9h à 12h** et de **15h à 19h** ; le dimanche et jours fériés de **10h à 12h** (arrêté n°97-5126).
- *entreprises (chantiers)* : les jours ouvrables (lundi au samedi) de **7h30 à 20h**.

Elagage : tout propriétaire est responsable de l'entretien d'élagage de ses arbres à proximité des réseaux d'EDF, de télécommunication et des voiries.

Haies : Il est rappelé que les haies doivent être plantées à une distance minimum de 0.50m de la limite de propriété si la hauteur est inférieure ou égale à 2m ; à 2m minimum si H est supérieure à 2m. Il incombe au propriétaire de les tenir taillées tout au long de l'année, en limite de propriété ou de voie publique (trottoir ou pas), afin de ne pas occasionner de gêne ou de risques d'accidents pour les piétons, les cyclistes ou les voitures. Les contrevenants s'exposent à devoir régler les frais d'un élagage « communal » (entreprise).

Aboiements de chiens : Il est rappelé que le propriétaire de chien(s) est responsable de la nuisance sonore en cas d'aboiements intempestifs (article R1334-31 du Code de la Santé publique); atteinte à la tranquillité du voisinage (art. R. 1337-6 du même code).

Jordan BELLEMIN-LAPONNAZ

Jordan BELLEMIN-LAPONNAZ participe au championnat de France automobile de Slalom

L'état civil

Décès

Le 30 avril 2024 : Marcel Chirpaz-Cerbat
Le 17 juillet 2024 : Eliane Guttin
Le 24 août 2024 : Gilbert Berthod
Le 19 novembre 2024 : Louis Dupeuble

Baptêmes Républicains

Le 6 juillet 2024 : Naêlya Odin

Mariages

Le 19 janvier 2024 :
Brian et Maria Delcambre
Le 20 avril 2024 :
Fabien et Maéva Garesio
Le 29 juin 2024 :
Jérémy et Angélique Descottes
Le 10 août 2024 :
Richard et Maëva Pommel-Genton

Naissance

Le 30 juin 2024 : Natacha Roy
Le 7 déc 2024 : Thiméo Commandeur
Le 7 déc 2024 : Capucine Peschot

L'Agence Postale :

N'oubliez pas l'agence postale, pour vos timbres colis retrait d'argent etc…
Tél : 04 76 32 37 36
Horaires d'ouverture de la mairie

Près de chez vous

ADMR : SERVICES D'AIDE A DOMICILE / CENTRE DE SOINS

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Anne Marie Berger	: 474 Route du Lanet	Tél : 06 87 07 54 11
Djahira Bouzidi	: 554 Chemin de la Bouvatière	Tél : 06 47 13 57 48
Noémie De Macedo	: 418 Route du Lanet	Tél : 06 88 79 48 44

LA TELEALARME :

La téléalarme sert aux personnes malades, agées ou handicapées, pour être en permanence reliées aux pompiers locaux en cas de nécessité.

Renseignements :

- En Mairie
- Service téléalarme Nord Isére au 04.74.93.43.89
- Mme MOLLIER Léa (référente) au 06.58.34.47.76

La salle des fêtes :

Les Tarifs de locations de la salle des fêtes sont les suivants:

Période	Habitants commune	Personnes extérieures	Associations de la commune	Association inter-communale
Hiver du 1er novembre au 31 mars	350 €	600 €	1re et 2éme utilisation : Gratuite 3éme et +: 250€	1re utilisation : Gratuite 2éme utilisation : 150 € 3éme et + : 250€
Eté du 1er avril au 31 octobre	300 €	500 €		
Lave-vaisselle	inclus			
Caution Ménage	100 €			
Caution Location	1 000 €			

Pour toute réservation ou renseignement :

https//mairie-saintalbindevaulserre.fr

Mme MOLLIER Karine (référente) au 06.70.47.20.65

Deux défibrillateurs sont en place sur la commune :
- sous le préau de la Mairie,
- à l'entrée de la salle des fêtes

coccin'où

Gratuit

Pour les familles

Tous les lundis matin de 9h30 à 11h30

à Saint Jean d'Avelanne
Saint Martin de Vaulserre
et Saint Albin de Vaulserre
(voir Planning au dos)

Pause, jeux, échanges et rencontres

Coccin'où accueille les enfants de moins de 4 ans et les adultes qui les accompagnent.
C'est une pause autour d'un café ou d'un thé, un lieu de rencontre, d'échanges et de jeux entre enfants et parents.

St Jean d'Avelanne	St Martin de Vaulserre	St Albin de Vaulserre
Lundi 7 octobre	Lundi 6 janvier	Lundi 5 mai
Lundi 14 octobre	Lundi 13 janvier	Lundi 12 mai
Lundi 4 novembre	Lundi 20 janvier	Lundi 19 mai
Lundi 18 novembre	Lundi 27 janvier	Lundi 26 mai
Lundi 25 novembre	Lundi 3 février	Lundi 2 juin
Lundi 2 décembre	Lundi 10 février	Lundi 16 juin
Lundi 9 décembre	Lundi 17 février	Lundi 23 juin
Lundi 16 décembre	Lundi 10 mars	Lundi 30 juin
	Lundi 17 mars	
	Lundi 24 mars	
	Lundi 31 mars	
	Lundi 7 avril	
	Lundi 14 avril	

De 9h30 à 11h30

RDV
Dans les mairies de chaque village ou à l'extérieur s'il fait beau

coccin'où

Pour avoir des renseignements, contactez Faustine :
coccinou@acepp38.fr
ou
sur facebook : coccin'où

https://www.acepp38.fr

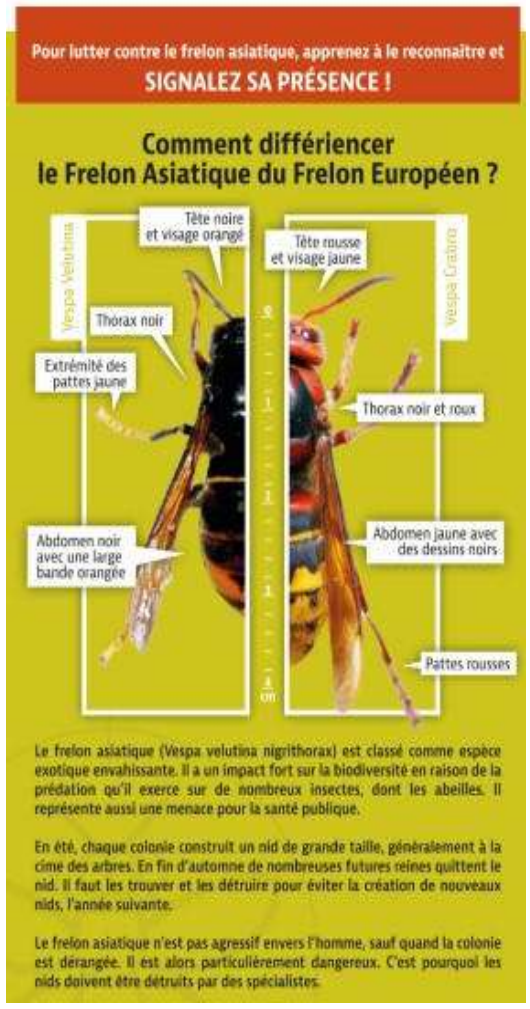

BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :
- **votre carte d'identité**
- **votre livret de famille**
- **un justificatif de domicile**

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

Mission Locale Nord-Isère

La Mission Locale soutient les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et les guide vers l'autonomie.

Accompagnement gratuit

Jeunes 16-25 ans

EMPLOI
ORIENTATION
FORMATION
ALTERNANCE
MOBILITÉ
SANTÉ
LOGEMENT
AUTONOMIE
COACHING...

Ma Mission Locale

Une seule adresse pour tous mes projets

À La Tour du Pin
Maison de l'Emploi & de la Formation
7 Rue Pierre Vincendon
04 74 97 64 67
contact@mlni.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 00 - 12 h 30 / 13 h 15 - 17 h 30
Fermeture au public le jeudi après-midi

Permanences à :
- Pont de Beauvoisin
- Les Abrets-en-Dauphiné

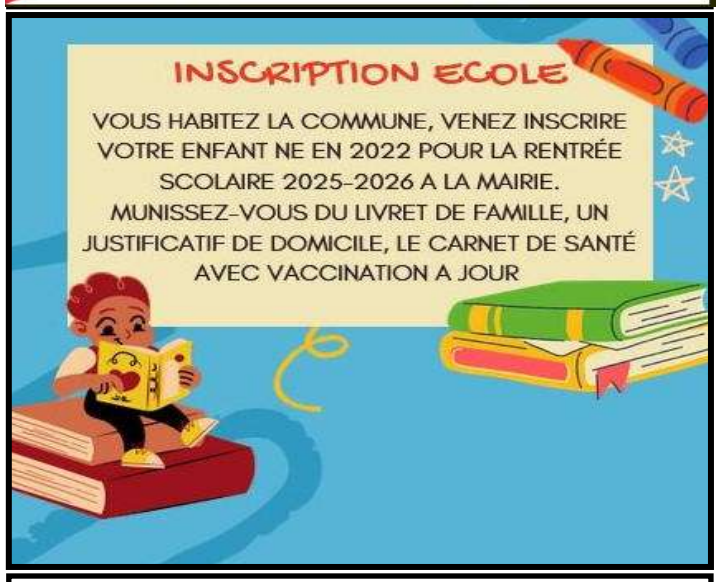

L'amicale de donneurs de sang de La vallée du guiers Pont de beauvoisin.

Fondée le 1.10.64 13.10.64.P9974-préfecture n°663

Notez dés à présent ces dates importantes dans vos agendas pour les prochaines collectes toutes proches de chez vous !

Jeudi 16 janvier à Pont Savoie
Mardi 18 mars à St béron
Vendredi 2 mai à Pont Isére
Mardi 15 juillet à Domessin (le matin)
Mercredi 24 septembre à Pont Isére
Jeudi 20 novembre à St Béron

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Donner son sang, c'est offrir la vie.

www.dondusang.net

CROIX ROUGE FRANÇAISE

COORDONNÉES

1, Rue des Tissandiers,
73330, Le Pont-de-Beauvoisin
+33 4 76 37 08 09
https://www.croix-rouge.fr/

Association humanitaire d'entraide et sociale Le Pont-de-BeauvoisinAssociation Le Pont-de-Beauvoisin

Horaires d'ouverture

Les horaires peuvent varier

Du Lundi au Samedi de 09:00 - 12:00 et 14:00 - 18:00

Dimanche Fermé

L'école des 3 villages : Année 2023 / 2024 : Encore un riche programme !

- **Projet basket** : de la PS au CM2 cycle de 6 séances avec le club de basket de Pont de Beauvoisin jusqu'à Noël avec un intervenant agréé du club de basket de Pont de Beauvoisin
- **Astronomie :** avec le club de Saint Albin : 4 séances sur 4 lundis pour les 4 classes d'élémentaires.
- **ENS (Espace Naturel Sensible) avec des guides**
  - 1 sortie de proximité (Etang de Malseroud/Fitilieu) : automne
  - 1 sortie en montagne en hiver (La Ruchère) : février
  - 1 sortie en montagne en été (Cirque de St Même) : juin

  Travail autour de l'environnement des feuilles d'arbre, de la faune et de la flore pour les 4 classes de CP/CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 avec un guide. La dernière sortie est financée par le Sou des Ecoles.
- **Ramassage des noix chez des grands-parents d'élève à Saint Martin :** pour les 4 classes de CP/CE1 CE1/CE2 CE2/CM1 et CM1/CM2 : les élèves s'y sont rendus à pied et ont pu voir les machines pour récolter et laver les noix.
- **Permis Internet pour les CM2 le 08/12** avec les Vals du Dauphiné.
- **Flamme Scol' ympique à l'école le 01/12 :** projet entre écoles pour faire passer une flamme dans les écoles de Marseille jusqu'à Paris. Passation entre les écoles de Chantesse puis Entre deux Guiers. Les élèves feront un relais avec la flamme.
- **Le Courseton :** événement sportif mardi 17 octobre : Objectif : course longue, courir sans s'arrêter entre 5 min en PS jusqu'à 21 min en CM2.
- **Cérémonie du 11/11 à St Albin de Vaulserre** : Poésies + Chant de la Marseillaise par les CM de l'école.
- **Permis piéton pour les CE2 avec** les Vals du Dauphiné.
- **Réunion le 15 mars** à destination des parents : pratiques et risques des réseaux sociaux en partenariat avec le CISPD.

- Rencontre avec les professeurs du collège le GUILLON : le jeudi 14 mars à 18h à l'école.
- **Carnaval** en avril : défilé dans le village.
- **Musée de Paladru :** pour les classes du CP au CM2 le 30/04 et le 07/05 : visite guidée + atelier Néolithique 2 classes, sur les jeux du Moyen Age pour 2 classes.

- **Projet lecture avec les VDD pour les CE1 :** Lecture de 8 livres dans les 2 classes, vote pour le livre préféré. Destination médiathèque de Pont de Beauvoisin pour présenter le livre préféré à une autre classe : présentation de chants/ devinettes/charades.
- **Concours de dessin PEP 38 thème « Mon sport préféré »** : 2 élèves de CE1 ont été choisis. Remise des prix à Grenoble.
- **Concours AMOPA 1er prix départemental Expression Ecrite pour une élève de CM1 : plaisir d'écrire, expression écrite** *: l'histoire débute au CDI ou dans une bibliothèque. Vous découvrez dans un rayon un livre qui scintille. Vous le saisissez. Un phénomène magique a lieu. Faîtes le récit de l'aventure qui vous permet de vivre cette découverte.* Remise de prix à l'école avec le président de l'Amopa.

- **Projet rugby :** cycle de 6 séances à partir du 05/03 pour les classes du CP au CM2 avec le club de Chartreuse à Saint Laurent du Pont. Tournoi à Saint Laurent du Pont le 27 juin pour les CE2/Cm1 et CM1/CM2 financé par le sou des écoles.
- **Natation** pour les classes du CP au CM2 aux Abrets : du 13 mai au 14 juin pour les CE2 CM1 et CM1 CM2 : 9 séances dont 1 annulée car eau impropre à la baignade ce jour-là et du 13 mai au 14 juin pour les CP CE1 et CE1 CE2 : 10 séances.
- **Un cycle SRAV (savoir rouler à vélo)** : Il a été organisé pour les CM2, dont l'objectif a été de permettre aux enfants d'acquérir les bons réflexes pour circuler en autonomie et en sécurité.

- **Sortie Indian's Vallée PS/MS/GS** dans la Drôme. Visite d'un village indien, ateliers, spectacles de voltige. Très belle sortie scolaire.
- **Visite du collège pour les CM2** le 21 mai : cours d'EPS, visite, repas au self, atelier lecture expressive.
- **Finale Eurekamaths au collège du Guillon** le 11 juin pour les 2 classes de CM.
- **Rencontre Echecs pour les CM1/CM2 à Pressins** le 28 juin, trajet à pied : la tête et les jambes !
- **Cirque de Saint-Même** : Les CP et les CE ont découvert la richesse de cette réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

Le Mot du Syclum :

COLLECTE, ON RESTE SPORT SUR LES CONSIGNES ET ON GARDE DE BONS REFLEXES :

L'arrivée des bacs jaunes à simplifier le geste de tri dans la commune. Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.

En vrac sans sac : Pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en vrac. Dans le cas contraire, votre sac d'emballages prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : **Quel dommage !**

Les gros cartons dans le bac jaune, **c'est carton rouge** : Les cartons volumineux prennent de la place dans le bac la collecte, car ils restent bloqués dans le bac et bloquent le système de compactage du camion, voire casse le bac lui-même. 2 solutions : la déchèterie ou les colonnes spéciales cartons bruns. Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM : *https://trizzy.io/syclum/cartographie.*

Le verre c'est toujours dans le conteneur : Cela reste un réflexe qui paraît élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères. Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire et donc forcément une proche de chez vous !

CALENDRIERS DE COLLECTE

Les calendriers de collecte de SYCLUM pour l'année 2025 seront en ligne à partir du 1er janvier 2025. Vous pourrez les téléchargez directement depuis le site internet : *www.syclum.fr* en sélectionnant votre commune. Pour les personnes sans accès en internet, ils seront également disponibles en format papier en quantité limitée dans votre mairie. En cas de jours fériés, ayez bien le réflexe de consulter votre calendrier, certaines collectes sont avancées ou reportées.

ACTUS SYCLUM : UNE NOUVELLE APPLICATION EN TEMPS REEL

Nouveau : L'application SYCLUM avec TRIZZY pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel. De nouvelles fonctionnalités vont voir le jour sur cette application et permettra aux utilisateurs d'être informé sur toutes les actualités de SYCLUM : Evènements, actualités, projets, infos pratiques etc…Un réel plus pour être informé en toute circonstance. Je télécharge l'application ici.

LE TRI DES BIODECHETS, OU EN EST-ON ?

Les déchets alimentaires (ou biodéchets) représentent un tiers de notre poubelle non triée. Séparer les biodéchets et assurer leur retour au sol grâce au compost permet de réduire le gaspillage de ressources et alléger considérablement nos poubelles !

Pourquoi séparer les déchets alimentaires de la poubelle ?

Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café, restes alimentaires… lorsque ces déchets de cuisine sont jetés à la poubelle, ils sont mélangés avec les déchets non recyclables, collectés et vont directement à l'usine d'incinération du SITOM NORD ISERE située à Bourgoin-Jallieu.

Or, ces déchets organiques sont composés en majorité d'eau. Si on ne les trie pas, enfermés dans un sac opaque et mélangés au reste des ordures ménagères, ils seront brûlés, cherchez l'erreur ? Trier ses biodéchets c'est assurer leur retour au sol, tout naturellement ! Moins de pollution, moins de gaspillage. C'est un geste simple, et qui en plus est bénéfique à tous niveaux.

Les solutions de SYCLUM faciles à mettre en place pour trier vos biodéchets :

1/Installer un composteur individuel si j'ai de la place dans mon jardin : Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du compostage ? SYCLUM propose des composteurs individuels à prix incitatif ou vous pouvez aussi le fabriquer facilement avec des palettes. Pour connaître les conditions rendez-vous sur *www.syclum.fr*.

2/Si je n'ai pas de jardin, une solution, Le lombricompostage pour composter à l'intérieur du foyer, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : *reduction-dechets@syclum.fr*).

DES ECO-EVENEMENTS AVEC SYCLUM ET LA FETE EST REUSSIE.

Pas facile de gérer les poubelles lors des évènements. Très souvent cela génère beaucoup de déchets, c'est contraignant et fastidieux pour les organisateurs et mauvais pour l'environnement. Savez-vous que SYCLUM accompagne les associations et les collectivités pour transformer ces événements en éco-évènement ?

Des conseils et un accompagnement personnalisé : SYCLUM vous conseille et vous accompagne lors de la préparation, l'organisation et le déroulement de l'évènement.

Réservation sur *www.syclum.fr* rubrique réduire ses déchets : l'évènementiel

Urbanisme… JE DOIS FAIRE QUOI ?

Marc ROCHET (Adjoint référent)

Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous, et vous vous demandez comment procéder ou ce que vous pouvez faire ou pas, alors voici quelques petits conseils…

Attention certaines classifications (Zone protégée, inondable…) de votre parcelle par le P.L.U.I Est, ne vous permettent d'effectuer tous les travaux que vous souhaitez, et peuvent vous soumettre en cas de non-respect de la loi à de fortes amandes ou/et à la démolition du bien.

La Déclaration Préalable de Travaux (DP)?

Une déclaration préalable de travaux (D.P.) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis au permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'une bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment, elle permet de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Une déclaration préalable est exigée quand l'emprise au sol ou la surface de plancher de la construction (nouvelle ou existante) est supérieure ou égale à 5 m² et inférieure ou égale à 20 m², et que la hauteur au-dessus du sol est inférieure ou égale à 12 mètres.

Une D.P. est obligatoire pour les travaux suivants :

- extension : surélévation, véranda, pièce supplémentaire.
- Modifications des portes, fenêtres, toiture, volets (matériaux, formes, couleurs…)
- Transformation d'un garage en pièce supplémentaire.
- Ravalement de façade.
- Construction nouvelle: abri de jardin, garage, cuisine d'été.
- Piscines.
- Installation d'une caravane dans votre jardin.
- Murs et clôtures (parcellaires ou voie publique).
- Changement de destination d'une construction (grange réhabilitée en logement, …).

5 PC, 50 DP traités en 2024

Pour faire une demande de Déclaration de Travaux à Saint Albin, vous devez :

- consulter le Plan Local Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I) pour vérifier si les travaux envisagés respectent les règles d'urbanisme de votre parcelle.
- Remplir le Cerfa correspondant (téléchargeable sur le site internet ou à récupérer à la Mairie)
- Ramener 4 exemplaires du dossier avec les annexes à la mairie (Joindre toutes les pièces demandées).

Le Permis de Construire (PC)?

Le Permis de Construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie de la commune où se situe cotre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondations, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

Le Permis de Construire est obligatoire pour :

- construction d'une maison individuelle.
- Agrandissement d'une maison individuelle existante.
- Piscine et abri de piscine.
- Abri de jardin, cabane, garage.
- Changement de destinations.
- Reconstruction à l'identique.

Pour faire une demande de Permis de Construire à Saint Albin, vous devez :

- consulter le Plan Local Urbanisme intercommunal (P.L.U.I) pour vérifier si les travaux envisagés respectent les règles d'urbanisme de votre parcelle.
- Remplir le Cerfa correspondant (téléchargeable sur le site internet ou à récupérer à la Mairie)
- Ramener 4 exemplaires du dossier avec les annexes à la mairie (Joindre toutes les pièces demandées).

COMMERCES, ARTISANAT ET ENTREPRISES

La passion d'entreprendre

ID 2 GESTION
La passion d'entreprendre
GESTION COMMERCIALE
GESTION D'ENTREPRISE
RESSOURCES HUMAINES
GESTION ADMINISTRATIVE
Candice OLIVIER
Secrétaire indépendante
06 68 83 63 98
id2gestion38@gmail.com

VAULSERRE JARDIN
Jardinier-Paysagiste
ENTRETIEN & CRÉATION ESPACE VERT & JARDIN
Julien BAYET
06 22 34 67 66
41, route de la Madonne
38480 SAINT ALBIN DE VAULSERRE
bayet.j@gmail.com
n° siret : 521 616 789000 25

Camille Pâtisserie

PÂTISSERIE TRADITIONNELLE.
WEDDING CAKE, NUMBER CAKE, LAYER CAKE,
CUP CAKE, CAKE POPS, COOKIES.
06 65 01 66 39
@cam_pastry
Camille Pâtisserie

Déménagements et garde meubles
Depuis 1961
Stéphane ERMAURICO
320 route du Guiers
38480 SAINT ALBIN DE VAULSERRE
Tél. 06 75 31 85 54 / 06 16 30 27 25
SIRENE : 530697788 / SIRET : 530697788000 20
Visite et devis gratuits
Monte-meubles
E-mail : stephane.ermaurico@gmail.com

DÉCOUP'BOIS
ATELIER DE DÉCOUPE NUMÉRIQUE

Usinage bois, plastique, compact et aluminium.
Gravure, signalétique, enseigne, agencement.
Fabrication et rénovation de volets bois.
Peinture, lasure et pose.
Steve Grissemann
06 73 31 19 15
decoupe.bois@gmail.com
decoup-bois.business.site
découp'bois
38480, Saint Albin de Vaulserre

SANITAIRE - ENERGIE RENOUVELABLE - CHAUFFAGE
S.A.R.L. VAGNON Gérard et Fils
76 Rue de l'Arago - 38480 ST ALBIN DE VAULSERRE
Tél. 04 76 37 05 69 - vagnon.fils@orange.fr

LA FERME DU BON PAIN
"du semis à l' assiette"

LA FERME DU BON PAIN
"du semis à l'assiette"
289 route de Saint Jean
38480 Saint Albin de Vaulserre
ouvert le mardi,jeudi,vendredi de 10h à 19h non stop
07 71 87 85 10
06 78 85 40 02
Réservation possible par téléphone
N°siret :482 017 902 000 16
ne pas jeter sur la voie publique

MENUISERIE Moretti
25 ans d'expérience à votre service
Menuiserie sur mesure - bois, alu, PVC
Agencement intérieur - Parquet - Placards
Spécialiste remplacement fenêtres
Fabrication & pose
Tél / Fax 04 76 07 51 83 - Port. 06 08 73 86 99
www.moretti@orange.fr

www.meublesvagnon.com
Pour nous rendre visite
en venant de Chambéry :
A43 -Sortie N°11,
St Genix-sur-Guiers / Belmont-Tramonet
en venant de Lyon :
A43 -Sortie N°10
Chimilin / Les Abrets
en venant de Grenoble :
Route de Voiron
1200 m² d'exposition
Ouvert du mardi au samedi
Place Saint-Clément - 38480 PONT-DE-BEAUVOISIN
Tél. 04 76 37 25 07 - Fax 04 76 37 35 71 - contact@meublesvagnon.com

MEUBLES Vagnon
90 ANS DE PASSION ET DE TRADITION

CHRISTOLOMME & CO
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS - VRD - TERRASSEMENT
Cédric Christolomme
38480 St Albin de Vaulserre
Tél. : 06 84 93 26 62
E-mail : christolomme.co@gmail.com

Les Taxis du Dauphiné
SAS LES TAXIS DU DAUPHINE
Siège social
2 Rue du Bourg Neuf 38480 PONT DE BEAUVOISIN
Transport médical assis - Taxis toutes distances - Transport de colis urgents
Communes de stationnement :
Miribel-les-Échelles (N°1) et St Albin de Vaulserre (N°1)

Mélaine, Loïc & Rodolphe
06 30 34 37 83
lestaxisdudauphine@gmail.com
2 Rue du Bourg Neuf,
38480 PONT DE BEAUVOISIN
www.lestaxisdudauphine.fr

PRESTATION DE SERVICE
BTP CLÔTURE
TERRASSEMENT
V.R.D - MAÇONNERIE
FLORET DAVID
06.78.23.94.05
94 Route du Village - 38620 VOISSANT
N° Siret : 398 824 284 000 28

Fukk'n'Roll
CLOTHING
GOODIES
MATOS APERO
MUGS
BOUGIES
ETC...
100% CREATION
SPIKEE'Z HELL
ENTRE 2 'Z HELL
entre2zhell@gmail.com
TaTToo SHoP :
SPIKEE'Z Hell Tattoo
Spikeeztattoo Spikeezhell

ENTRE 2 'ZHELL
SPIKEE'Z HELL CLOTHING
OFFICIAL DEALER
ENTRE 2'Z HELL
ENTRE2ZHELL
VÊTEMENTS ACCÉSSOIRES
GOODIES
HOME MADE

L'ourson qui tricote
Envie d'un joli pull, d'un beau snood...
Cadeau de baptême, de mariage...
Aux aiguilles, au crochet, à la main, à la machine, je crée et je réalise...
Envie d'apprendre, je vous guide dans vos premiers pas dans le monde magique des laines
Edith Marchand
Siret: 83508128200013
edithtoychientoy@sfr.fr
06 60 76 74 70
Facebook: L'ourson qui tricote

GARAGE BELLEMIN Père & Fils
MECANIQUE - ENTRETIEN
AUTO PRIMO
06.88.68.91.74
95 Rte de la Valdaine 38480 St Albin de Vaulserre
thierry.bellemin@orange.fr
AUTO PRIMO

Micro-Ostéo Digitale®
Malaury Gueugnot
Diplômée M.O.D
07 69 60 24 92
Formation
www.microosteo.fr
Espace Savoyard
ZAE La Baronnie
73330 Le Pont De Beauvoisin

Commerce
Artisanat
Votre activité n'est pas représentée sur le bulletin.
N'hésitez pas à nous le signaler.

Bénédicte
Aide-Soignante à domicile
Diplômée depuis 2010, je vous propose mes services pour tous les actes de la vie quotidienne.
Aide à la toilette, douche, habillage, transfert, aide aux repas, tenir compagnie.
06.70.70.85.26
Paiement en CESU

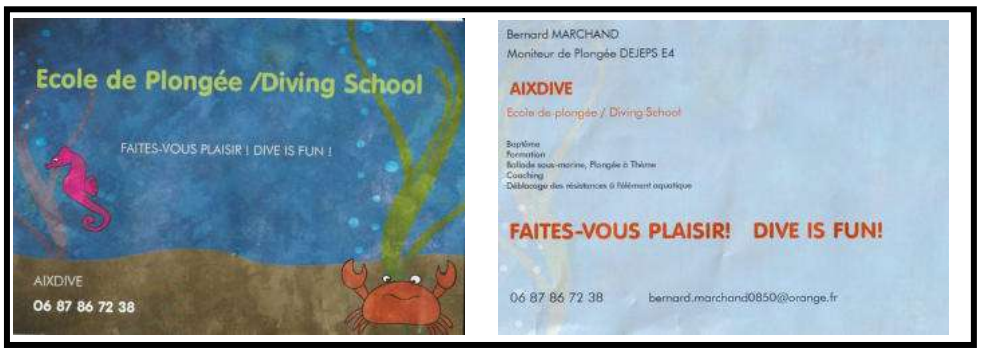
Ecole de Plongée /Diving School
FAITES-VOUS PLAISIR ! DIVE IS FUN !
AIXDIVE
06 87 86 72 38
Bernard MARCHAND
Moniteur de Plongée DEJEPS E4
AIXDIVE
Ecole de plongée / Diving School
FAITES-VOUS PLAISIR! DIVE IS FUN!
06 87 86 72 38
bernard.marchand0850@orange.fr

SPIKEE 'Z HELL TATTOO
141, AVENUE DE LA GARE
73520 SAINT-BERON
TEL : 06.6035.1889
SPIKEE 'Z HELL TATTOO
SPIKEEZTATTOO SPIKEEZHELL
TATOUEUR
ARTISTE
ILLUSTRATEUR
Illustrations de presse
Nationale et internationale
Bande dessinée
LOGOS / ENSEIGNES
(création et réalisation)
Dessins Tous Supports
spikeezhell@yahoo.fr

kévin olivier
INSTALLATION & DÉPANNAGE
ANTENNE • TV • HIFI • ALARME
VIDÉO SURVEILLANCE • PORTIER VIDÉO
COURANT FAIBLE • ÉLECTRICITÉ
06 63 33 97 13
olivier.kevin38@gmail.com

Cours particuliers et stages d'équitation pour adultes/ados.
Laure Lugiez, instructrice d'équitation
Saint Albin de Vaulserre. 06 82 18 44 24
www.laurelugiez.fr

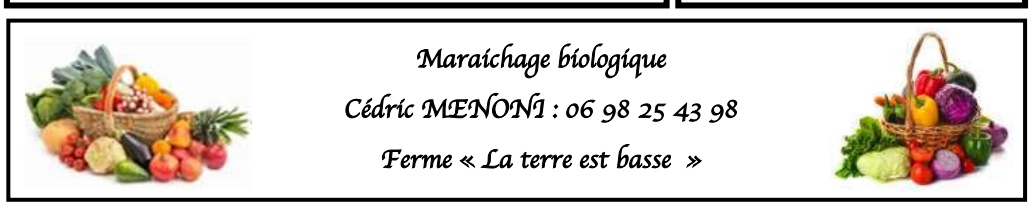
Maraîchage biologique
Cédric MENONI : 06 98 25 43 98
Ferme « La terre est basse »

La vie Associative

Comité d'animation Saint Albin de Vaulserre

Bureau 2024
Présidente : Evelyne Roux
Vice Présidente : Brigitte Scalvenzi
Trésorière : Neusa Gallice
Secrétaire : Christine Longo
Vice-trésorier : Sébastien Gueugnot

L'évènement marquant de 2024 a été le Comice agricole.
Nous avons préparé notre char en réalisant les fleurs le jeudi, soit en après-midi soit le soir, créant ainsi 2 équipes.
La salle des fêtes étant en travaux, nous effectuions nos séances dans la salle du conseil.
Un grand merci à toutes celles et ceux qui sont venus régulièrement à ces réunions bien agréables.
Pour 2025, nous espérons pouvoir conserver ce système.

Tout au long de l'année, les membres du comité ont œuvré avec les autres bénévoles pour faire de ce week-end une fête très réussie pour le plaisir de tous en participant aux diverses commissions.

Le repas du village du dimanche 29 septembre a réuni, dans la bonne humeur, 81 convives.
La météo étant avec nous, nous avons pu profiter des extérieures de la salle des fêtes pour jouer aux boules, aux cartes ou papoter sous les tilleuls.
Nous avons aussi participé aux évènements organisés par le Comité d'Animation des 3 Villages : vente de plats chauds, randonnée, marché « Saveurs et artisanats », concert de Jazz.
Nous pouvons, grâce à cette structure, organiser des évènements plus importants, demandant la participation de plus de personnes.
Notre assemblée Générale aura lieu **le jeudi 16 janvier 2025 à 20h à la salle des fêtes de Saint Albin.**
Nous vous donnons également rendez-vous à la salle des fêtes le dimanche 28 septembre 2025 pour le repas du village.
Merci aux habitants de Saint Albin qui nous ont déjà rejoints, à tous les bénévoles et à toutes les personnes qui nous soutiennent en participant aux activités !

Tous nos meilleurs vœux pour 2025 !

Les amis de Saint Aubin :

Notre repas annuel a été une nouvelle fois
un joli moment de convivialité,
Merci de votre soutien et présence,
Souhaitant vous retrouver en 2025,
les membres des Amis de St-Aubin vous souhaitent
une belle et douce année.

Malaury Gueugnot.

Le club d'astronomie « Nuits Magiques »

LE CLUB D'ASTRONOMIE NUITS MAGIQUES

VOUS PRESENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2025

Une nouvelle année d'activités se termine et il est temps de faire le bilan :
Nous organisons une réunion par quinzaine (publique) et même si le temps n'est pas clair, nous maintenons la réunion pour étudier un thème important pour notre activité. C'est donc de l'autoformation, présentée sous une forme documentaire.
Notre AG de Janvier a reconduit les responsables à l'unanimité.
L'article 2 de nos statuts stipule le partage de nos connaissances en astronomie avec le plus grand nombre, surtout avec les enfants. En conséquence, notre club a privilégié tout type d'écoles et de public.
Chaque troisième dimanche du mois, nos bénévoles présentent le Soleil au public, à la Salle Des Fêtes, de 11h à midi.
Nous avons maintenu nos participations à la Nuit des Etoiles (début Août) et à la Fête de la Science (début Octobre).
Nuits Magiques a participé au Comice Agricole pendant les deux jours, attirant un public nombreux, ravi de découvrir le matériel présenté et avec lequel nous avons expliqué le fonctionnement de notre système solaire (à l'aide de maquettes).
Le masque de réalité virtuelle a ravi les jeunes et les moins jeunes, en transportant les visiteurs dans l'ISS (Station Spatiale Internationale).
Fin Juillet, nous avons assuré une soirée aux Fermes du Joigny, situées au col du Granier. Par un très beau temps, les visiteurs ont découvert les beautés d'un ciel exempté de pollution lumineuse. Le public, chaleureux, était ravi et conquis.

En novembre, nous avons assuré deux matinées à l'Ecole des 3 Villages, auprès des CM1 et CM2 friands de tout ce qui touche à notre système solaire et à notre environnement proche.
La conférence d'Estelle Moraux « comment devenir astronaute » a connu un large succès auprès du public de St Albin de Vaulserre et de nos villages voisins.

Le Comité d'animation des 3 Villages

Créé en février 2022, il regroupe des bénévoles des 3 Communes de ST Albin de Vaulserre, St Jean d'Avelanne et St Martin de Vaulserre ; il est actuellement fort de 36 membres

L'année 2024 a été marquée par le changement de Présidence ,Véronique Granier étant démissionnaire en raison de son déménagement dans une autre région ; Yves Bourgeois a pris le poste
Les bénévoles du Comité ont permis la réalisation et la réussite de 4 manifestations :

- La vente de plat chaud (cassoulet) ; le 25 février à St Martin : 239 portions vendues
- La randonnée des 3 Villages le 12 mai ; au départ du nouveau Parc Parmezière de St Jean ; les 348 inscrits ont parcourus les 3 circuits élaborés par Gilbert Longo
- La Marché de Producteurs « Saveurs et Artisanat »; le 27 octobre à St Albin ; 26 exposants, essentiellement locaux, dont 9 de produits alimentaires ont accueilli un public nombreux tout au long de la journée ; certains comme les dentelières, le rempailleur de chaises et le vannier ont animé leurs stands en exerçant leur artisanat sur place ; le Comité a assuré buvette et petite restauration
- Le Concert jazz ; le 7 décembre à St Albin ; donné par le Voiron Jazz Orchestra : 77 spectateurs ont répondu présents ;

S'ajoute à ces manifestations , la participation les 30 aout et 1er septembre, des membres du Comité au déroulement du Comice agricole du Canton dont les 2 communes de St Albin et St Martin étaient chargées cette année ; Le Comité d'organisation du Comice ayant décidé de partager les bénéfices entre les diverses associations participantes , nous avons eu le plaisir de recevoir un chèque lors de la soirée de remerciements des bénévoles
A noter aussi, le 10 octobre, la réunion, à l'initiative de Yves Bourgeois , des responsables d'associations et clubs des 3 Villages et communes environnantes dans l'objectif d'une meilleure connaissance mutuelle et de l'harmonisation des calendriers des manifestations pour fin 2024 et 2025 ; Il est prévu la reconduite de cette réunion à l'automne 2025 notamment afin de permettre en temps utile, les réservations de salles nécessaires .

Pour l'an prochain le CA3V prévoit sa vente de plat chaud le 23 février ; une soirée théâtre le 16 mars ; sa randonnée pédestre le 11 mai ; la soirée ciné en plein air le 19 juillet et le Marché de producteurs le 27 septembre

SOU DES ECOLES des 3 Villages

Pour joindre le SOU DES ECOLES :
Tél : Président Vincent Barnoux: 06.25.36.89.40
Tél : Secrétaire Bénédicte Pichon-Martin : 06.70.70.85.26
Mail : benejeremy@hotmail.fr
Tél : Trésorière Catherine Gallin : 06.84.46.66.91
Mail : david.gallin.ccz@orange.fr

A très bientôt, le bureau du sou des écoles.

Manifestations du sou des écoles

- Boom du Carnaval le 15 février 2025 à la salle des fêtes de St Albin de Vaulserre
- Chasse aux œufs le 13 Avril 2025 au château de St Albin de Vaulserre
- Vente de brioches le 19 Mai 2024
- Concours de pétanque au terrain de St Jean d'Avelanne le 22 Juin 2025
- Kermesse de l'école au City stade de St Jean d'Avelanne le vendredi 27 Juin 2025

FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

Référent communal : Guy BRUNOT-MIGNOT

GYMFIT

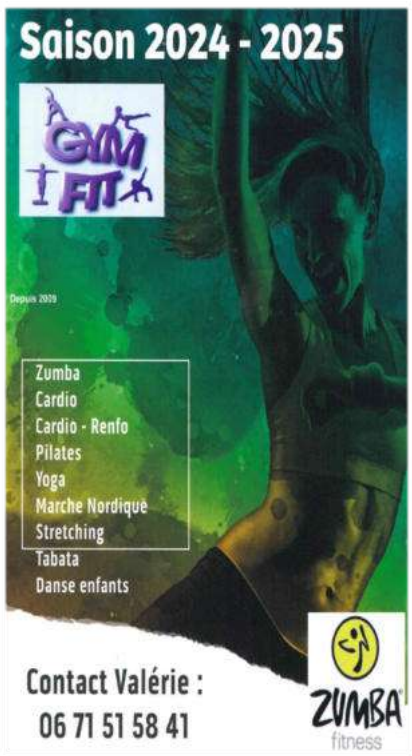

GYM FIT Retrouvez-nous sur : www.facebook.com/gymfit38

Saison 2024-2025

A PONT DE BEAUVOISIN 38
Rens. auprès de Valérie: 06-71-51-58-41
Reprise le lundi 09 septembre 2024 jusqu'au 21 juin 2025

lundi	mardi	Mercredi	jeudi	vendredi	Samedi
Extérieur : 9h30 à 11h30 Marche dynamique	Palacin : Pont de beauvoisin Isère : 9h à 10h : Plus de places Gym d'entretien	Exterieur : 9h30 à 11h30 Marche Nordique	Palacin : 9h à 9h50 Pont de beauvoisin Isère Cardio	Palacin : 9h à 9h50 Pont de beauvoisin Isère Cardio-renfo Tabata	Guillon : 9h45 à 10h30 Pont de beauvoisin Isère Renfo
	10h à 11h : Plus de places Pilates 11h à 12h : Pilates		Palacin : 9h50 à 10h35 Pont de beauvoisin Isère Renfo	Palacin : 9h50 à 10h40 Pont de beauvoisin Isère Renfo ballons	Guillon : 10h30 à 11h30 Pont de beauvoisin Isère Cardio - Tabata
S. des fêtes : 15h45 à 17h15 St Albin de Vaulserre Yoga (Dominique)	S. des fêtes : 10h30 à 11h30 St Albin de Vaulserre Pilates		Palacin : 10h40 à 11h30 Pont de beauvoisin Isère Gym douce - Stretching	Palacin : 10h45 à 11h35 Pont de beauvoisin Isère Gym douce - Stretching	
S. des fêtes : 17h20 à 18h10 St Albin de Vaulserre Modern'dance 7 - 10 ans					
Guillon : 17h30 à 18h45 Pont de beauvoisin Isère Yoga vinyasa (Jessica)	Guillon : 17h20 à 18h15 Pont de beauvoisin Isère Modern'dance 10 - 13 ans		Palacin : 18h20 à 19h05 Pont de beauvoisin Isère Cardio-renfo Tabata		
S. des fêtes : 18h15 à 19h St Albin de Vaulserre Pilates	Guillon : 18h15 à 19h15 Pont de beauvoisin Isère Cardio - Renfo Ado - adultes	S. des fêtes : 19h à 20h St Albin de Vaulserre Cardio - Renfo	Palacin : 19h10 à 19h50 Pont de beauvoisin Isère Abdos-fessiers		
S. des fêtes : 19h05 à 19h50 St Albin de Vaulserre Cardio - Renfo	Guillon : 19h15 à 20h15 Pont de beauvoisin Isère Zumba (Vanessa)	S. des fêtes : 20h à 21h St Albin de Vaulserre Pilates	Palacin : 20h à 21h Pont de beauvoisin Isère Hatha Yoga Pour tous (Simone)		

Cotisations annuelles

Les formules fitness	-16 ans	Adultes
1 cours / semaine	110 €	145 €
2 cours / semaine	130 €	170 €
Fitness illimité	140 €	200 €
Les formules spéciales	**-16 ans**	**Adultes**
1 cours Yoga/semaine	140 €	170 €
1 cours fitness + 1 cours Yoga / semaine	150 €	180 €
Nordique	1 séance : 7 € 10 séances : 50 € Annuel : 140 €	
Nordique ou Yoga + fitness Fitness illimité	215 €	
Nordique + Yoga + fitness illimité	220 €	

Aucun cours durant les vacances scolaires - Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Le Souvenir Français

Le Souvenir Français est la plus ancienne des associations françaises déclarée d'utilité publique.

Depuis sa création en 1887, plus de 10 millions de Français et de Françaises ont adhéré à un moment de leur histoire personnelle au Souvenir Français.

En 2018, l'association rassemble 200 000 adhérents dont 100 000 adhérents directs et 100 000 adhérents associés, regroupés dans 1 600 comités locaux. Ce sont ces hommes et ces femmes qui par leur mobilisation bénévole, font vivre au quotidien la mémoire combattante française.

Chaque année les adhérents du Souvenir Français organisent des milliers d'initiatives

Dans le domaine patrimonial

Notre objectif : Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante ne doit être à l'abandon.

Dans le domaine commémoratif

Notre objectif : Aucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître.

Dans le domaine de la transmission

Notre objectif : Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.

Cette ambition est un défi qu'il est impératif de relever si nous souhaitons que le partage de l'histoire « soude » la Nation.

Pour plus d'informations consulter le Site internet du Souvenir Français :

le-souvenir-français.fr

Le président du Comité de Pont de Beauvoisin (Isère) est :

Mr Frédéric GUIGNIER

21 route de la Savoie 38480 Saint Albin de Vaulserre tél : 06 87 17 76 98

Plongez sur mesure

Plongez sur mesure

Contact : Edith et Bernard MARCHAND
06 60 76 74 70 / 06 87 86 72 38
edithtoychientoy@sfr.fr

AICA LES CHASSEURS UNIS

Prochaine journée festive le
Dimanche 9 février 2025
Terrine de chevreuils – diots - andouilles

St Jean d'Avelanne
St Albin de Vaulserre
St Martin de Vaulserre
le Pont-de-Beauvoisin

Faites connaissance avec les chasseurs -- *texte de Noël REYNAUD Président Aica*

Un peu d'histoire… L'association de chasse, bien nommée « les chasseurs unis », a été créée au détour des années 50, par les aieux d'un certain nombre de chasseurs actuels. Elle avait permis, déjà à cette époque d'encadrer, sous couvert de la loi – *le code rural* - , la pratique de cette activité par la nomination de gardes-chasse chargés de la régulation des nuisibles, *-le renard ravageait les poulaillers des fermes encore très nombreuses-*, de favoriser la reproduction du faisan exclusivement sauvage *(le lâcher de faisans de tir était réservé aux chasses dites royales..)* et bien sûr de lutter contre le braconnage qui impactait lapins de garenne et lièvres de pays….

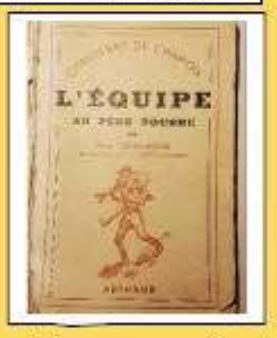

La notion de territoire était assez floue, elle suivait une logique agro-économique et correspondait à peu près aux zones couvertes par « les chasseurs unis » actuels, mais dans lesquelles les emprises urbaines étaient moindres, et dont la population était presque exclusivement, paysanne – *les ouvriers étaient souvent des double-actifs, à la fois paysan et salarié d'usine-*.

Le grand gibier était confidentiel, aucun chevreuil et les rares sangliers qui s'attaquaient aux cultures, étaient régulés sous couvert du « droit d'affût » dont bénéficiait tous les exploitants agricoles. Cela dit, la reconnaissance d'autorité de ces associations de chasse relevait du bon vouloir de tout un chacun …

La chasse des temps modernes …. Un loisir…

La Loi n°64-696 du 10 juillet 1964 relative à l'organisation des associations communales et intercommunales de chasse agréées a transféré le « droit de chasse » des propriétaires de terrains aux Acca/Aica agréées. Le « droit de destruction des nuisibles » en a été dissocié, il est resté attaché au terrain. Une zone de 150 mètres autour des habitations a été extraite de l'emprise des Associations agréées, la chasse peut y être pratiquée sous couvert d'une vigilance sécuritaire renforcée et en l'absence d'opposition du propriétaire du fond, ce qui est le régime courant.

…Et des <u>missions de service public :</u>

1 - La mise en valeur du patrimoine cynégétique et la réalisation d'actions en faveur de la protection et de la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats

2 - La prévention et l'indemnisation des dégâts de grands gibiers

3 – L'encadrement des pratiques de chasse par notamment, la préparation à l'examen du permis de chasser et la formation des chasseurs aux règles de sécurité.

➔De l'austérité des textes à la vivacité des actions de l'Aica

Six mois par an de chasse de loisir et Douze mois de mobilisation pour les missions de service public…voilà le rythme des activités des associations de chasse les plus dynamiques.

Outre les évènements présentés sur les six affichettes, l'Aica doit assurer la régulation des « grands gibiers Sanglier & Chevreuil » qui ont la fâcheuse manie de s'attaquer aux cultures et aux récoltes *(plus de 50 journées de chasse collective en battue à 25)*

Des missions particulières dédiées aux quatre gardes chasse bénévoles de l'Aica pour réguler, sous couvert d'arrêté préfectoraux :

-les cormorans qui pillent les étangs

-les ragondins qui détruisent les berges de ces mêmes étangs,

-les corneilles, renards et autres déprédateurs qui s'attaquent aux semis et aux élevages avicoles.

Ils opèrent une surveillance des comportements des sangliers, du lynx et du loup, ces deux derniers moins fréquents mais bien présents.

Les tâches administratives nécessitent un investissement en temps très conséquent.

La charge financière est énorme pour nos petites structures, entre indemnisations des dégâts *(70 000€ en 5 ans en partie mutualisés)*, cotisations fédérales et fonctionnement local *(15 000€ par an)*, le chasseur ne doit compter ni son temps, ni son argent.

Journée festive au local associatif

Une passion dévorante …n'est-ce pas !

Aica les Chasseurs Unis - Agrément Préfectoral n° 38-2018-09-07-003 Siret : 842 174 021 00019
Siège social : Mairie Route de Velanne 38480 – St Jean d'Avelanne
Adresse local associatif « le Relais Nature » : Chemin du Mongron 38480 – St Jean d'Avelanne

FC SAV

Pour reprendre l'**association footballistique** de S**aint Albin de Vaulserre,** un groupe de **6 filles** s'est mobilisé.
Pratiquant déjà ce sport depuis plusieurs années, nous avions à coeur de **créer notre propre club** au sein d'une nouvelle structure. Le choix de toutes se retrouver à Saint Albin de Vaulserre était une évidence, ce terrain bien connue pour certaines.

L'été a été rude pour achever à temps le dossier administratif mais nous y sommes parvenues.
Avec **beaucoup d'énergie** et de **positivité**, nous comptons à présent **14 joueuses**.

L'adaptabilité qui nous tenait à cœur en a séduit plus d'une.
En effet, les jours d'entraînement ainsi que les horaires sont variés et variables afin que les **mamans**, les **étudiantes** où celles qui travaillent loin puissent s'entraîner.

La commune et ses habitants nous ont particulièrement bien accueillis.
Nous attendons la réhabilitation du terrain pour continuer le développement de notre équipe qui évolue dans le **championnat à 8 isérois.**

Nous remercions les nombreux sponsors locaux qui nous ont apporté une aide considérable au bon démarrage de notre association.
Merci aussi à **la commune de Saint Béron** qui nous prête en attendant ses infrastructures pour nos matchs à domicile.
Nous **recherchons** toujours des **joueuses** et des **sponsors** qui souhaiteraient nous rejoindre dans cette aventure.

A noter notre **premier match officiel** sur la pelouse de S**aint Albin de Vaulserre le dimanche 2 février à 10h**.

Château de Vaulserre

Restauration des façades du château de Vaulserre
Lors de l'ouverture au public des Journées du Patrimoine de septembre 2024, les visiteurs ont pu découvrir l'avancement de la restauration des façades du château de Vaulserre. Ces travaux étaient devenus indispensables. Là où les supports tenaient encore, les décors peints inspirés de l'époque baroque italienne avaient pratiquement disparu. Les enduits partaient en poussière, laissant les maçonneries exposées aux intempéries.
C'est l'entreprise ARCOA qui a été choisie pour réaliser les décors et coordonner le chantier sous la conduite de Laetitia Mancuso. Cette entreprise qui a récemment travaillé sur les décors de Notre Dame de Paris avait aussi restauré il y a près de quarante ans les peintures murales du vestibule du château.
Une fois terminé le travail de recherche sur les matériaux et pigments utilisés en 1827, un projet de restauration a été validé par la DRAC Rhone Alpes. Les travaux ont commencé pendant l'été 2023. Les savants jeux d'ombre et de lumière dessinant en trompe l'œil les faux « bossage » de pierre ont été restaurés selon les règles de l'époque. En bordure du toit, la frise en corniche avec ses « triglyphes et métopes », et ses modillons ont également été restaurés. La deuxième phase de travaux consacrée à la façade ouest s'est ensuite déroulée de mars à mi-septembre 2024, les artisans ayant mis un point d'honneur à terminer cette façade pour les Journées du Patrimoine.

Dans quelques mois, en mars 2025, la dernière phase concernera les façades Nord et Sud. Sans l'engagement financier de l'Etat et du Département de l'Isère aux côtés des propriétaires de Patrimoine classés, sans le savoir faire des artisans qui ont contribué à ce projet, des travaux de cette importance et de cette qualité n'auraient pu être mené à bien. Nous leur sommes infiniment reconnaissant et invitons chaleureusement les habitants de St Albin à venir voir l'achèvement des travaux à l'occasion de l'ouverture au public des Journée du Patrimoine des 20 et 21 septembre prochain.

Bertrand de Courville

Retour en image

sur le samedi 31 août 2024

et le dimanche 1 Septembre 2024

St ALBIN ET St MARTIN DE VAULSERRE
Samedi 31 Août
Dimanche 1 Sept
Réalisé par Patrick CAVALARI

POLICE

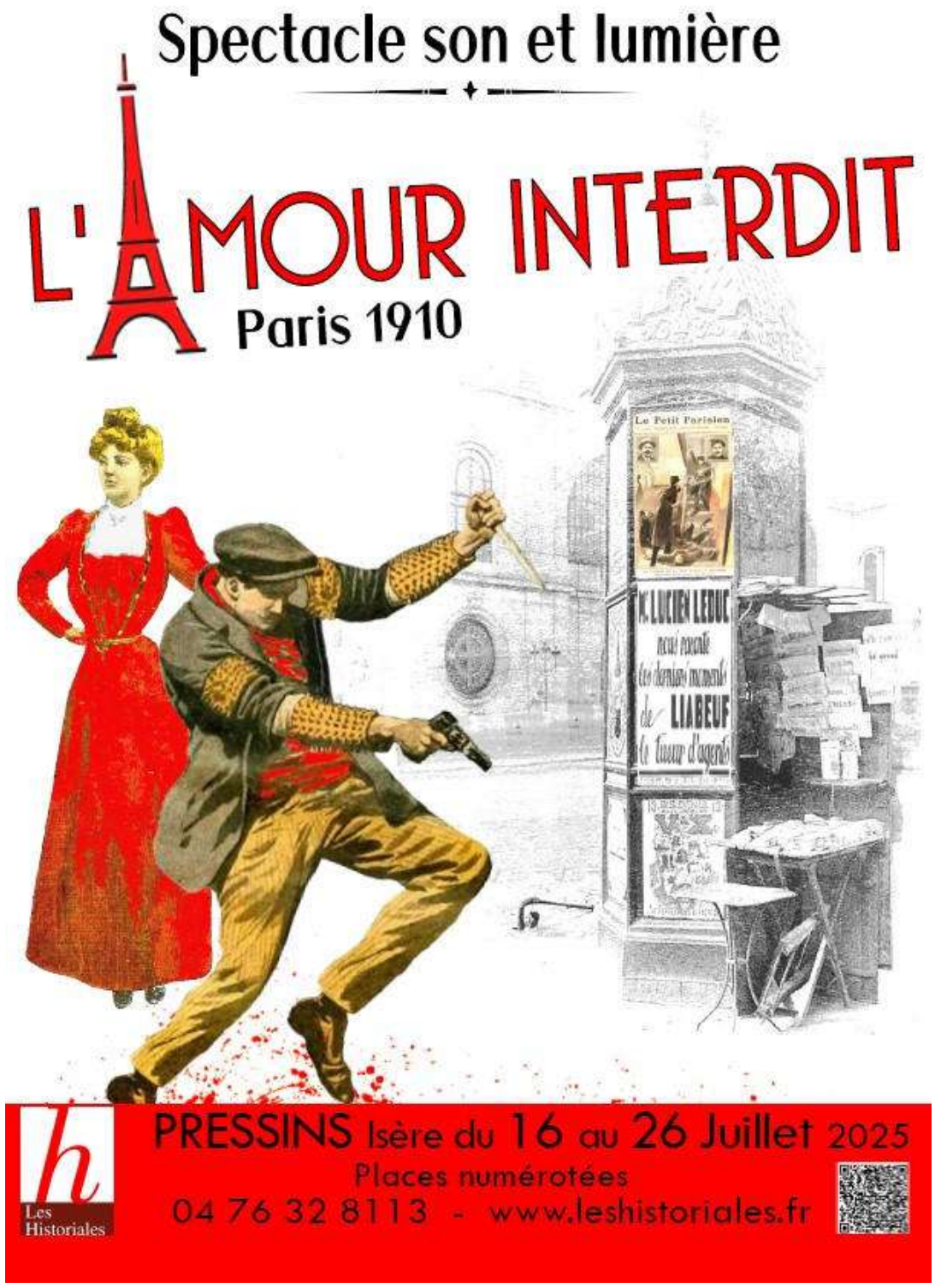

Revivez l'histoire incroyable de Jean Jacques Liabeuf, jeune cordonnier de 24 ans, tellement épris de justice qu'il monte sur l'échafaud le 1° juillet 1910.
Son histoire restera comme "l'affaire Dreyfus des ouvriers".

Du rire, du drame, de l'émotion, un spectacle haut en couleur qui vous plongera dans le Paris des années 1910, celui des maisons closes, des quartiers populaires, des apaches et de l'anarchisme, celui de la presse bourgeoise comme de la presse révolutionnaire, celui de Paris inondé, celui de Paris canaille.

90 acteurs, plus de 100 costumes, 500 m2 de scène, décors superbes, effets spéciaux, écran géant, jeux de lumières, feu d'artifice.

Un spectacle extraordinaire, unique et exceptionnel.
Le plus important spectacle historique d'Auvergne-Rhône-Alpes

Du MERCREDI 16 au SAMEDI 26 JUILLET à 22heures (relâche dimanche)
Retenez dès avril vos places

Repas champêtre sur place, avec ambiance musicale, dès 19h: Macédoine de légumes, assiette de charcuterie, fromage blanc ou sec, tarte aux pommes + un verre de boisson : 10 euros (à retenir, mais pas obligatoire, en téléphonant au 04 76 32 81 13)

Nos Doyens

Monsieur MAURIN André,
Né le 1er Février 1929 à Saint Albin de Vaulserre.
Avec son épouse Raymonde ont fêté leurs noces de platine (70 ans de mariage)
André MAURIN a été conseiller municipal de 1959 à 1995.
Il a créé « les amis de St AUBIN », dont il est le Président d'Honneur.

Mme GIRARD-CUSIN Jeannine.
Née le 26 janvier 1930 à Chambéry (73).
Mère de trois enfants : Christian, Daniel et André.
Grand-mère de 6 petits-enfants et 5 arrières petits -enfants

Elle nous fait toujours l'honneur de sa présence aux différentes manifestations de la commune.

S'engager...

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 78% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Cet engagement citoyen est librement consenti et ouvert à tous. Cependant, il est régi par quelques conditions :

- avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs,
- résider légalement en France,
- être en situation régulière au regard des obligations du service national,
- jouir de ses droits civiques,
- absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées.

Quelles sont les obligations ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite. La première année constitue une année probatoire. L'activité de sapeur-pompier volontaire s'exerce avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et notamment de la "Charte nationale du sapeur-pompier volontaire".

Quelle est la formation ?

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale* à la suite de son engagement. Elle est adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière. Les pompiers concourent notamment aux actions de prévention, de prévision, de formation et aux opérations de secours que requiert, en toutes circonstances, la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement.

* La formation initiale du sapeur-pompier volontaire comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans. Elle est adaptée aux missions confiées et est nécessaire à leur accomplissement. En attendant son acquisition, le sapeur-pompier volontaire peut intervenir sur des opérations au fur et à mesure de l'assimilation des unités de valeur. Il peut être engagé en tant que "sapeur-pompier volontaire apprenant" dès son recrutement, à partir du moment où il a reçu une formation aux règles de sécurité individuelle et collective sur intervention. La période probatoire prend fin dès l'acquisition de la formation initiale. ■

Informations complémentaires :
christophe.duret@sdis38.fr

06.98.40.82.68

Une photo, une époque !

A partir de cette carte postale, **pouvez-vous reconnaître ce lieu, et le situer dans le temps ?**

Sinon, rendez-vous en juillet, pour la sortie du **« P'tit bulletin »,** dans lequel vous trouverez les réponses et les explications.

L'agenda 2025

Assemblée Générale du comité d'animation de St Albin	Le 16 Janvier
Assemblée Générale du comité d'animation des 3 Villages	Le 24 Janvier
Premier match foot FC SAV	Le 2 Février
La journée festive de l'AICA	Le 9 Février
Boum du carnaval (sou des écoles)	Le 15 Février
Vente de Plat chaud (comité d'animation des 3 Villages)	Le 23 Février
Pièce de Théâtre (comité d'animation des 3 Villages)	Le 16 Mars
Commémoration guerre d'Algérie	Le 19 Mars
Chasse aux œufs au château de St Albin de Vaulserre (sou des écoles)	Le 13 Avril
Cérémonie du 8 mai 1945	Le 8 Mai
Randonnée des 3 villages (comité d'animation des 3 Villages)	Le 11 Mai
Vente de brioches (sou des écoles)	Le 19 mai
Concours de pétanque (sou des écoles)	Le 22 juin
Kermesse (sou des écoles)	Le 27 Juin
Le Labyrinthe de Vaulserre (Château de Vaulserre)	Du 5 Juillet au 31 Août
Les Historiales (Pressins)	Du 16 au 26 Juillet
Cinéma en plein air à Saint Albin de Vaulserre (CA 3 Villages)	Le 19 juillet
Les nuits des étoiles (Nuits magiques)	Date non déterminée
Comice Agricole « Corbelin »	Le 6 et 7 Septembre
Promenade au château de Vaulserre (journées du Patrimoine)	Le 20 et 21 Septembre
Concert de piano « Ida Pelliciolli » (Château de Vaulserre)	Le 20 Septembre
Marché de producteurs (comité d'animation des 3 Villages)	Le 27 Septembre
Repas du village (comité d'animation de St Albin)	Le 28 Septembre
Les Enquêtes au château (Château de Vaulserre)	Le 10 et 11 octobre
Concert « les allées chantent » (Château de Vaulserre)	Date non déterminée
Commémoration du 11 novembre 1918	Le 11 Novembre
Repas des Ainés	Le 7 Décembre

Bulletin municipal N°10
Editeur : Mairie de St ALBIN de Vaulserre 38
Imprimeur : Edité à 250 exemplaires par POMME C Pont de beauvoisin (73)
Directeur de la publication : Cédric MILANI Maire
Responsable de la rédaction : Marc ROCHET
Equipe de rédaction : Karine MOLLIER, Estelle MILANI, Céline CAZALS
Parution bi-annuelle de : janvier 2025